Article-type

Liste des zones et des périmètres

Fiche thématique concernée

Aucune fiche thématique concernée.

Contexte

Cet article liste l’ensemble des zones qui se retrouvent sur le plan d’affectation des zones (PAZ). Cette liste doit être adaptée en fonction des zones et des périmètres qui figurent effectivement sur le PAZ.

Proposition d’articles-type à intégrer au RCCZ

*(surlignage = à adapter par la commune)*

Art. xx Liste des zones et des périmètres

1. Zones à bâtir
2. Zone centrale (zone vieux village / zone vieille ville / zone centre-village / zone centre-ville)
3. Zone mixte avec habitat
4. Zone d’habitation
5. Zone de maintien du bâti existant
6. Zone d’activités économiques (zone artisanale / zone industrielle / zone mixte sans habitat / zone centre d’achat)
7. Zone d'activités économiques destinée à une IVDM
8. Zone de construction et d’installations publiques
9. Zone libre de constructions
10. Zone d’activités touristiques
11. Zone de camping résidentiel
12. Zone camping mixte
13. Zone de transport à l’intérieur des zones à bâtir
14. Autres zones à bâtir
15. Zones agricoles
16. Zone agricole 1
17. Zone agricole 2
18. Zone agricole protégée
19. Zone agricole spéciale
20. Zone viticole
21. Zone viticole protégée
22. Zones à protéger
23. Zone de protection de la nature
24. Zone de protection du paysage
25. Autres zones à l’extérieur des zones à bâtir
26. Zone de hameaux et de maintien de l’habitat rural
27. Zone de transport à l’extérieur des zones à bâtir
28. Zone d’affectation différée
29. Zone d'activités sportives et récréatives
30. Zone golf
31. Zone de camping de passage
32. Zone équestre
33. Zone d’extraction et/ou de dépôt et de valorisation de matériaux
34. Zone inculte
35. Zone non affectée
36. Autres zones
37. Zones superposées
38. Zone de protection du site bâti
39. Zone de protection de la nature superposée
40. Zone de protection du paysage superposée
41. Zone de mayens et de constructions protégées en tant qu’éléments caractéristiques du site
42. Zone de domaine skiable régie par un PAD
43. Zone domaine skiable avec enneigement technique
44. Zone domaine skiable avec enneigement naturel
45. Zone d'activités sportives et récréatives superposée
46. Zone de golf superposée
47. Zone d'installations à câbles (domaine skiable)
48. Zone d’installations à câbles (transport public)
49. Autres zones superposées
50. Périmètres
51. Périmètre avec plan d’affectation spécial en vigueur
52. Périmètre à aménager
53. Périmètre à aménager (art. 33ss LcAT)
54. Périmètre de 2ème étape d’équipement
55. Périmètre de développement
56. Autres périmètres
57. Pour la réglementation des constructions dans chaque zone, il y a lieu de se référer au tableau des zones (article xxx RCCZ)

**Service(s) responsable(s)**

|  |  |
| --- | --- |
| Service(s) | Coordonnées |
| Service du développement territorial (SDT) | Avenue du Midi 18  CP 670  1951 Sion  027 606 32 50  [sdt-dre@admin.vs.ch](mailto:sdt-dre@admin.vs.ch)  <https://www.vs.ch/web/sdt/> |

Validation et versions

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | Version | Validation et modifications |
| Août 2021 | 1.0 | Version initiale |
| 18 mars 2025 | 2.0 | Validation du/des service(s) responsable(s) |
| Avril 2025 | 2.0 | Mise à jour 2025 |